



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 octobre 2017 à 18 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVALLEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. CHRISTNACKER Daniel
M. DORVEAUX Lionel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean
M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger
M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

Mme ZYDEK Christine	a donné procuration à	M. NOEL Guy
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. BECKER Patrick		M. SCHREIBER Roger
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. LAVAUT José		M. HEYERT Jean-Marc
M. BOGUET Henri		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René

Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. BROUILLET Laurent	Mme FICARRA Béatrice	M. PERON Patrick
M. PERLATI Daniel	M. CINO Frédéric	M. BAUR Denis
M. DI BARTOLOMEO R.	Mme SASSELLA Sylvie	

Absents non excusés:

M. LEBOURG Gérauld	M. LATTWEIN Jean-François	M. FRIJO Antoine
Mme VENTOLINI F.	M. OCTAVE Henri	

Début de séance à 18h11 :

Membres en exercice : 52
Présents : 28
Procurations : 8
Absents : 16

Installation au point 3 des 7 délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange.

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 17

Arrivée de M. LAVAULLEE au cours du point 8.

A partir du point 8 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 10
Absents : 16

La séance est levée à 18h49.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU

POINT I.9 – DELIBERATION N° 2017/57 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Des modifications dans la prévision des dépenses et des recettes sont intervenues. Aussi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°1 détaillée ci-après :

Cette décision intègre les différents réajustements nécessaires en cours d'exercice 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
040	2805		Amortissement immo. Incorporelles	+ 23 932,40 €
				+ 23 932,40 €

RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
021	021		Virement	+ 23 932,40 €
				+ 23 932,40 €

SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
042	7811		Reprise sur amortissements	+ 23 932,40 €
74	7471		Subventions Etat	+ 2 500,00 €
				+ 26 432,40 €

DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
014	739		Restitution taxe versement transport	+ 98 366,00 €
65	65737		Subvention d'exploitation	- 117 493,00 €
011	6226		Frais d'honoraires	- 400,00 €
65	651		Redevances diverses	+ 400,00 €
011	63512		Taxes foncières	+ 19 127,00 €
011	6238		Relations publiques divers	+ 2 500,00 €
023	023		Virement	+ 23 932,40 €
				+ 26 432,40 €

La décision modificative n° 1 s'équilibre en exploitation à vingt-six mille quatre cent trente-deux euros et quarante centimes (26 432,40 €) et en investissement à vingt-trois mille neuf cent trente-deux euros et quarante centimes (23 932,40 €). Ces modifications de crédits n'affectent pas l'équilibre budgétaire de l'année 2017.

Il est demandé au Comité Syndical de valider cette proposition.

Le Bureau Syndical en date du 5 octobre 2017 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 17 octobre 2017 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide la décision modificative n°1.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 20 octobre 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 23/10/17.....
Le Président du SMITU